

SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND  
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET



United Nations  
Peacebuilding

**DOCUMENT DE PROJET PBF**

Longueur : Max. 12 pages (plus page de couverture et annexes)

<b>Pays : BURKINA FASO</b>	
<b>TITRE DU PROJET :</b> Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso	
<b>NUMERO Projet:</b> MPTF PRF 115126/ PBF/BFA/D-1	
<b>Modalité de financement PBF :</b> <input type="checkbox"/> IRF <input checked="" type="checkbox"/> PRF	<b>Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):</b> <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire pays <input type="checkbox"/> Fonds fiduciaire régional <b>Nom du fonds fiduciaire :</b>
<b>Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l’agence chef de file), avec le type d’organisation (ONU, ONG etc.) :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- UNFPA</li><li>- UNICEF</li></ul>	
<b>Liste d’autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux):</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Ministère de l’économie, des finances et du développement</li><li>- Ministères en charge de l’éducation nationale et de l’alphabétisation, de la sécurité, de l’administration territoriale et de la décentralisation, de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l’emploi, de la Femme de la Solidarité nationale et de la famille, de la Justice des droits humains et de la promotion civique.</li><li>- Gouvernorats des régions du Nord et du Sahel</li><li>- Collectivités territoriales du Sahel et du Nord</li><li>- 4 Hauts commissariats du Sahel et 2 du Nord.</li><li>- Directions régionales de la communication du Sahel et du Nord</li><li>- Unité de coordination du Programme d’urgence pour le Sahel au Burkina Faso</li><li>- Partenaires non-gouvernementaux :<ul style="list-style-type: none"><li>- Equal Access</li><li>- Radios communautaires</li><li>- Organisations et associations communautaires (jeunesse et femmes)</li></ul></li></ul>	
<b>Date estimative de début du projet<sup>1</sup>:</b> 11 mars 2019	
<b>Durée du projet en mois :<sup>2</sup> 24 + 3 mois = 27 mois (nouvelles date de fin : 30 juin 2021)</b>	
<b>Zones géographiques de mise en œuvre du projet :</b> 15 communes des région du Nord et du Sahel.	

<sup>1</sup> Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

<sup>2</sup> Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

- Région du Nord : Kain, Thiou, Banh et Solé.
- Région du Sahel : Déou, Gorom-Gorom, Oursi, Dori, Seytenga, Gorgadji, Arbinda, Djibo, Kelbo, Mansila, Sebba.

**Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF :**

- Initiative de promotion du genre  
 Initiative de promotion de la jeunesse  
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  
 Projet transfrontalier ou régional

**Budget total du projet PBF\* (par agence récipiendaire) :**

UNICEF : \$ 1 678 341

UNFPA : \$ 1 422 124

**Total PBF :** \$ 3 100 465

*\*Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

**Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :**

**Budget total du projet :**

**PBF 1ère tranche :**

UNFPA: \$ 507 375

UNICEF: \$ 591,165

Total amount: \$1,098,540

**PBF 2ème tranche\*:**

UNFPA: \$ 485,972

UNICEF: \$ 591,165

Total amount: \$1,077,137

**PBF 3ème tranche\*:**

UNFPA: \$ 428,777

UNICEF: \$ 496,011

Total amount: \$924,788

**Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant :**

Le projet « promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso » entend contribuer au renforcement des valeurs du vivre ensemble au sein des communautés, des mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans la zone Nord du Burkina Faso en proie à l'insécurité, 2021 à travers des actions de communication de proximité de changement de comportements et de changement social, des actions d'éducation et de formation. Pour ce faire, le projet entend renforcer le rôle de régulation sociale des leaders communautaires et religieux, et d'encadrement des populations à risque de radicalisation. Le projet va renforcer le dialogue comme outils de prévention de l'extrémisme violent entre leaders religieux, chefs traditionnels et jeunes en vue de leur engagement en faveur de la paix sociale. Le projet va aussi aider les femmes et les organisations féminines à assurer la transmission des valeurs de paix aux jeunes générations et à remplir leur rôle d'alerte et de veille pour endiguer les risques de radicalisation.

Le projet va aussi renforcer le rôle des jeunes filles et garçons comme agents de changement pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Il va aider les enfants (garçons et filles)/adolescent-e-s, les jeunes garçons et les jeunes filles à résister aux appels à l'extrémisme violent et à la radicalisation en leur fournissant les compétences de vie nécessaires sur la citoyenneté, la non-violence et la paix, la résolution pacifique de conflits et en leur offrant des opportunités de scolarisation et de formation technique professionnelle.

**Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.**

Le processus de planification de ce projet a traversé un certain nombre d'étapes, y compris l'analyse des facteurs de risque et de fragilité en mai-juin, dont le rapport a servi de document de base pour le dossier de demande d'éligibilité soumis par le Gouvernement fin juin, la préparation des ébauches de projets entre juillet et septembre, la discussion de ces ébauches de projets avec les autorités, les partenaires et les populations bénéficiaires début octobre, suivi de la finalisation au niveau de Ouagadougou et de leur soumission au Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix à New York en octobre.

Marqueur genre du projet<sup>3</sup> :   2  

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 955,000 USD soit 31% (voir budget genre, en annexe)

Marqueur risque du projet<sup>4</sup> :   2  

Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine<sup>5</sup>) : (2.3) Prévention/gestion des conflits

Type de soumission: S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas:

Nouveau projet

Révision de projet

Extension de la durée :  Durée additionnelle du projet en mois : 3

Changement de résultat / sujet :

Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget :

Budget PBF additionnel :  Budget additionnel par agence récipiendaire:

Justification courte pour la révision :

⇒ **Contexte d'intervention**

Le Burkina Faso connaît une dégradation continue de sa situation sécuritaire caractérisée par la multiplication des violences (incluant des attaques armées, des assassinats ciblés, des menaces, les intimidations et des conflits intercommunautaires). Il en résulte des *déplacements forcés presque continus de populations*. Au 10 novembre 2020, 1 049 767 personnes déplacées internes (PDI) dont 638 291 d'enfants ont été recensées par le Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR). On dénombrait également à la date du 21 Septembre 2020, 2 206 établissements scolaires fermés pour cause d'insécurité. Au 25 octobre 2020, la fermeture de 91 centres de santé et le fonctionnement à minima de 232 autres étaient signalés, affectant près de 964,235 de personnes.

<sup>3</sup> Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal (minimum 80% du budget total est alloué à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes).

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif (minimum 30% du budget qui va à l'égalité entre les sexes et le renforcement des capacités des femmes)

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative (moins de 15% du budget total).

<sup>4</sup> 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

<sup>5</sup> (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

En effet, déployée dans 15 communes des régions du Sahel et du Nord du Burkina Faso en appui au Programme d'Urgence pour le Sahel, la mise en œuvre des activités du projet s'est confrontée dès le début à un contexte sécuritaire difficile du fait des attaques récurrentes de groupes armés non étatiques. Pour des périodes plus ou moins longues, les activités sont restées difficilement réalisables dans certaines communes cibles, voir impossible dans d'autres.

A cette situation sécuritaire viendra se greffer l'urgence sanitaire liée à la pandémie du COVID 19 entraînant la restriction des libertés individuelles et la mise en quarantaine de certaines villes.

Cette conjugaison de situation de crise sécuritaire et sanitaire a eu un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du projet « *PBF/BFA/D-1 : Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso* », justifiant ainsi cette demande d'extension sans coûts additionnel du projet.

⇒ **Etat de mise en œuvre**

Le projet connaît un taux de mise en œuvre physique d'environ 80%. En effet, si les résultats 1 et 2 connaissent un taux d'exécution très satisfaisant (l'ensemble des 14 activités prévues pour ces 2 résultats étant réalisées ou en cours de finalisation) la situation du résultat 3 est plus contrastée (6 activités réalisées ou en cours sur 11). Ce dernier résultat qui porte sur l'éducation a d'abord été fortement affecté par la situation sécuritaire (Menaces des écoles et certains maîtres coraniques par les groupes extrémistes) puis perturbé par les mesures anti-COVID 19 (fermetures des établissements et interdiction de regroupements). 2500 élèves étaient prévus être recrutés alors qu'à cette date nous avons 1130 enrôlés dont 230 de la vague de 2019 suivent une formule renforcée pour se présenter au Certificat d'études primaires (CEP).

En termes d'absorption de ressources, le projet est à 85.76 % du budget global au 17 décembre 2020.

⇒ **Contraintes**

Bien que connaissant par moment des améliorations sporadiques, la situation sécuritaire est restée très volatile depuis le début de la mise en œuvre du projet. Les attaques répétées ces derniers mois ont occasionné beaucoup de pertes en vie humaine, augmenté le nombre de déplacés internes et les besoins humanitaires. La situation sécuritaire s'est dégradée à tel enseigne que certaines localités sont coupées de sorte qu'on ne peut ni y entrer, ni y sortir rendant difficile voire impossible l'atteinte des bénéficiaires du projet habitant dans ces zones.

Ainsi, les stratégies déployées comme palliatif notamment l'exécution des activités via des ONG nationales et des associations locales, la délocalisation de certaines activités et le transfert des cibles (participants) vers des zones

dont les conditions sécuritaires sont jugées acceptables, ont rapidement montré leur limite. En plus, le contexte est marqué par des attaques sur les cibles humanitaires et des civils sans distinction aucune.

En outre, certaines activités du volet éducation reposent sur le cycle d'apprentissage du curricula ainsi que le calendrier scolaire. Ainsi, le retard accusé du fait de l'insécurité et/ ou de la pandémie à COVID-19 ne permet pas de boucler le calendrier avant la fin du projet.

Aussi, la pandémie de la COVID-19 avec son corolaire de mesures sanitaires édictées notamment le confinement, le télétravail, la limitation des regroupements et autres restrictions ont occasionné la suspension des activités de terrain, la réorientation d'autres et l'obligation de faire face à de nouveaux frais non initialement prévus à savoir les dépenses occasionnées par les mesures de mitigation des effets de la Covid-19 dont les acquisitions de kit de protection (savon, gel hydroalcoolique, masque/caches nez, dispositifs de lavage de mains) permettant d'assurer la continuité de la mise en œuvre là où c'est encore possible.

⇒ **Ajustements proposés**

Pour faire face à cette contrainte, le projet a fait recours à la contractualisation avec les associations locales pour faciliter l'accès, rejoins les populations localités cibles déplacés sur leurs nouveau sites d'installations. Il s'est aussi agit de délocaliser certaines activités dans les zones accessibles ou de transférer les participants d'une activité d'un lieu à un autre quand c'est possible.

Des mesures idouanes d'accélération ont été mise en œuvre pour résorber le retard accusé pour les activités de renforcements de capacités des acteurs, de mise en place de structures de promotion de l'éducation à la paix, de placement d'adolescents et jeunes désœuvrés en formation professionnelle, etc. Cependant, force est de constater que pour les activités qui reposent sur le cycle d'apprentissage construit autour de curricula, cette accélération est difficile dans la mesure où elle doit s'accomoder avec les capacités de l'apprenant et le calendrier scolaire. D'où la nécessité de solliciter une extension de 3 mois pour permettre une bonne exécution des activités restantes et surtout offrir aux enfants talibés bénéficiant de cours d'éducation accélérée l'opportunité d'aller au bout du cursus et de postuler au Certificat d'études primaires. Cette période de prolongation sera mise à profit pour poursuivre la réalisation des activités restantes et renforcer davantage les mécanismes déjà mis en place afin d'atteindre les résultats recherchés.

Enfin cette demande d'extension a été approuvée et soutenue par le Comité conjoint d'orientation (CCO) dans sa session du 4 décembre 2020.

## SIGNATURES DE LA REVISION DU PROJET

<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p><i>Nom du représentant : Sandra LATTOUF</i>  <i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence : UNICEF</i>  <i>Date et visa :</i></p>	<p><b>Représentant du gouvernement national</b></p> <p><i>Nom : Madame Pauline ZOURÉ</i></p> <p><i>Signature :</i> </p> <p><i>Titre : Ministre délégué auprès du Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement, chargé de l'Aménagement du Territoire</i></p> <p><i>Date et visa :</i></p>
<p><b>AGENCE RECIPIENDAIRE</b></p> <p><i>Nom de la représentante : Auguste KPOGNON</i>  <i>Signature</i> </p> <p><i>Nom de l'agence : UNFPA</i>  <i>Date et visa :</i></p>	<p><b>Coordonnatrice résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso</b></p> <p><i>Nom : Metsi MAKHETHA</i></p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Date &amp; visa :</i> </p>
<p><b>Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO)</b></p> <p>/pour</p> <p><i>Nom du représentant : Oscar FERNANDEZ-TARANCO</i></p> <p><i>Signature</i> </p> <p><i>Titre : Sous-Secrétaire général pour l'appui à la consolidation de la paix</i></p> <p><i>Date &amp; visa : Date &amp; visa : 22 janvier 2021</i></p>	